

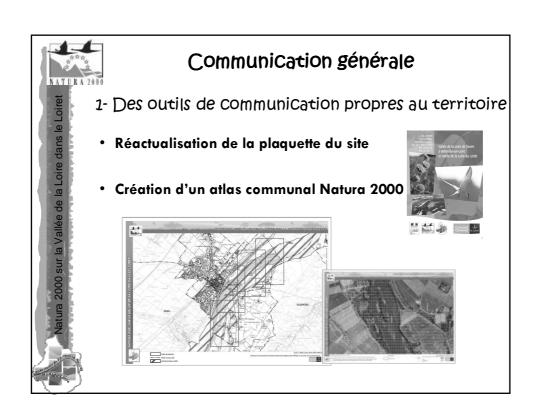


Animation Natura 2000 Vallée de la Loire du Loiret

Rappel des grands objectifs 2010

- « Garantir la préservation des habitats naturels et des espèces remarquables au niveau européen»
- 1/ Favoriser l'appropriation locale de la démarche Natura 2000 et l'harmonisation des différentes actions entreprises sur les milieux naturels de la Loire par la COMMUNICATION
- 2/ Favoriser la mise en place d'actions concrètes de préservation par la CONTRACTUALISATION







- 1- Des outils de communication propres au territoire
 - Création du site internet « Loire du Loiret »



- selon modèle national ATEN
- 3 rubriques
 - Découvrir Natura 2000
 - Découvrir le territoire
 - Agir ensemble
- Téléchargement possible de documents (Docob, décrets, etc)
- → Mise en ligne début 2011

Communication générale



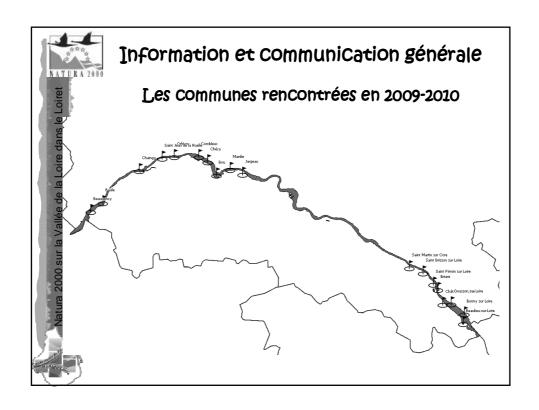


- Mise à disposition de l'exposition Natura 2000 nationale (Beaugency, Chécy, fête des bergers, Soirée Loire Nature)
- Mise à disposition et diffusion des plaquettes nationales (ONCFS, etc)





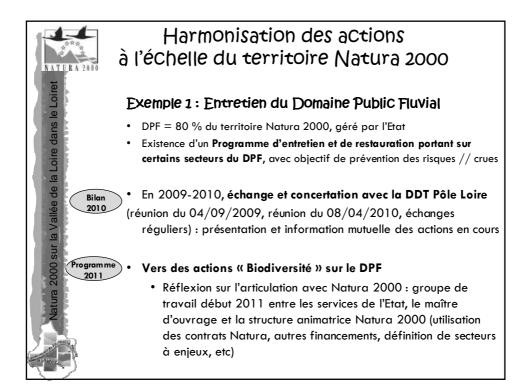






Objectif 1b: Communication et harmonisation Bilan 2010

→Rôle de Veille de l'animateur pour une meilleure cohérence des actions portant sur le territoire Natura 2000





Harmonisation des actions à l'échelle du territoire Natura 2000

Exemple 2: Pastoralisme en bord de Loire

- Programme animé par le Conservatoire du Patrimoine Naturel de la Région Centre (Financement du Plan Loire Nature)
- En 2010,
 - Echange et concertation avec l'équipe du CPNRC (Participation au comité technique pastoralisme du 23/10/09)
 - Articulation du contrat Natura 2000 Guilly et des autres secteurs pâturés hors contrat (Définition d'un barème financier cohérent, utilisation de l'outil contrat pour mise en place du pâturage)
- En 2011, d'autres contrats au service du pastoralisme ? (ex St Brisson ?)



Communication générale Programme 2011

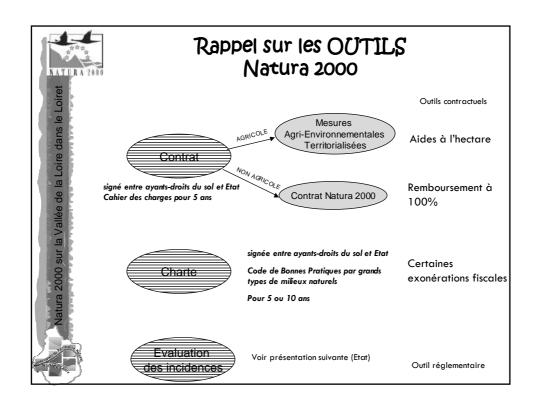


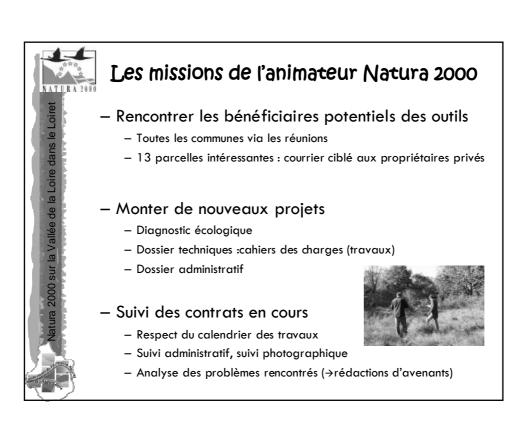
Communication Perspectives 2011

- **Réunions communales, rédaction d'articles** : Poursuivre dans la dynamique lancée, en fonction des sollicitations
- Valoriser les sorties Nature Grand Public existantes (Loiret Nature Environnement, CPNRC,...)
- Soirée Loire Nature de 2011 : Stand Natura 2000
- Mise en ligne et mise à jour régulière du site internet
- Projet d'un « catalogue des actions » accessible à tous (Docob synthétique)
- Projet de plaquette sur toutes les actions « biodiversité »,
 Natura ou non, sur le territoire ligérien du Loiret (espèces invasives, création de frayères, police de la nature, pastoralisme, etc)



Objectif 2: Contractualisation
Bilan 2010







Les contrats & Charte Natura 2000 Signés en 2010

➤ Objectif 2010 : Dépôt de 3 contrats

- 2 avenants aux contrats en cours déposés fin 2009
- 2 nouveaux contrats signés, déposés avant juillet
 2010
- 1 contrat déposé en novembre 2010
- 1 charte signée en mai 2010
 - ➤ Résultats 2010 : Dépôt de 3 contrats et 2 avenants



Contrat Natura 2000 à Guilly





Localisation : Méandre de Guilly

Signataire du Contrat : Conservatoire du Patrimoine Naturel

58 ha / 392 000 euros sur

2010 - 2014

Entretien des prairies et pelouses existantes par **pâturage itinérant**, pendant 6 mois :

- Troupeau d'environ 200 brebis solognotes, conduites par un berger.
- Fauche mécanique des refus 2 fois pendant les 5 ans.

Restauration de pelouses et prairies enfrichées par **gyrobroyage et bûcheronnage**. Puis entretien mécanique pendant 1 ou 2 ans, selon secteurs, avant intégration à la zone pâturée par les brebis solognotes.



Contrat Natura 2000 à Saint Pryvé Saint Mesmin



Localisation : Pointe de Courpain Signataire du contrat : Loiret

Nature Environnement

0,8 ha / 19 900 euros sur 5 ans

2010 - 2014

Restauration et entretien de « Pelouse à fétuque à longues feuilles » : **bûcheronnage, rognage et broyage**

Contrat = outil de mise en œuvre du plan de gestion de la Réserve Naturelle de St Mesmin



Contrat Natura 2000 à Saint Père sur Loire



Localisation : Entre-Les-Levées

Signataire du Contrat : Conservatoire du Patrimoine Naturel

6,5 ha / 67 000 euros sur 5 ans



2011 - 2015

Restauration et entretien mécanique des prairies, pelouses et grèves sableuses existantes

par **broyage, fauche et bûcheronnage**.



Charte Natura 2000 à Chécy

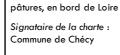
Natura 2000 : Chécy s'engage pour 10 ans

Pour une préservation durable des milieux naturels

En signant la Charte NATURA 2000, Chécy entend appliquer des objectifs ambitieux de l'Union européenne en matière de protection de

Extrait du site internet de Chécy

Localisation : site des



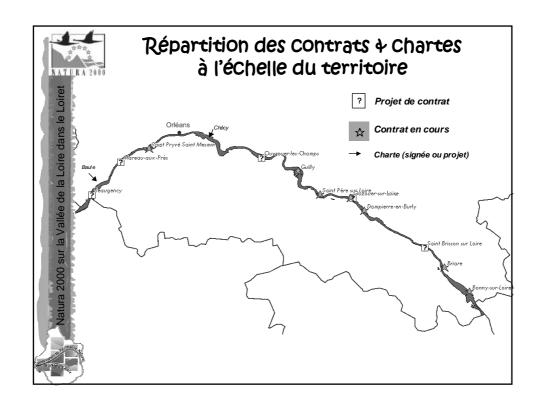


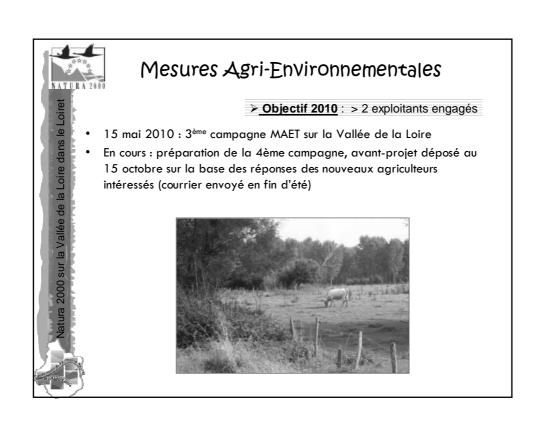
Les principaux projets et pistes

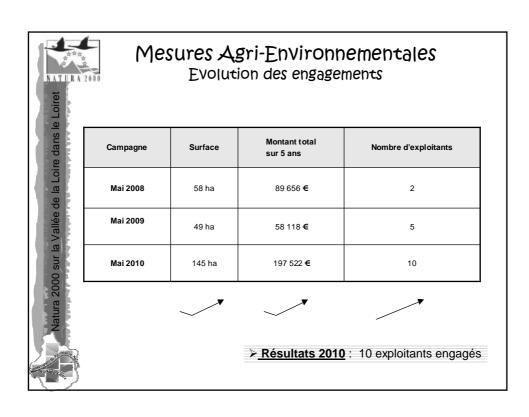
➤ Objectif 2010 : initier 5 projets de contrat

- Contrats en cours de montage :
 - Beaugency, Ouzouer-sur-Loire (CPNRC)
 - Mareau-aux-Prés (Terrain communal &LNE)
- Chartes en projet :
 - Particuliers à Baule
- Pistes à poursuivre :
 - Ancienne sablière de Courpain à Ouvrouer-les-Champs (Maison de Loire & Ligérienne)
 - St Brisson sur Loire (commune sur DPF)
- Autres perspectives
 - Ville de Beaugency motivée
 - Ville d'Orléans (dans le cadre du Plan Biodiversité)
 - Conseil Général (ex : Châteauneuf sur Loire)

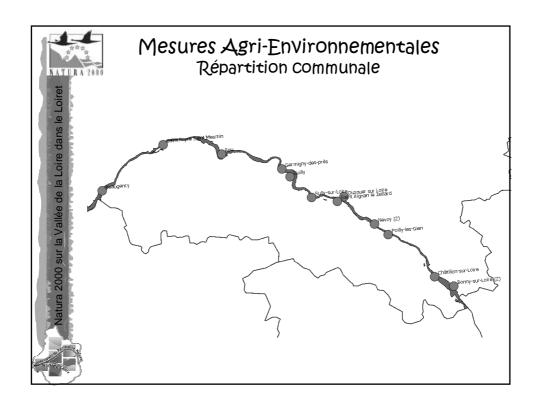
> Résultat 2010 : > 5 projets à l'étude

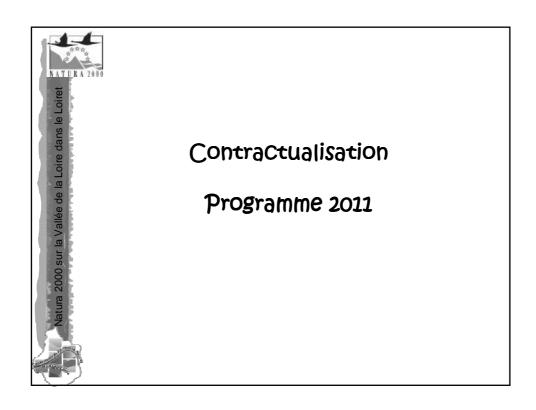






Mesures Agri-Environnementales Campagne 2010				
Mesure	Commune (s) concernée(s)	Surface	Montant total sur 5 ans (euros)	Nombre d'exploitants
HE1 : Réduction de la fertilisation des prairies	Sully-sur-Loire Bonny-sur-Loire Poilly-les-Gien	26,7 ha	26 127	3
HE2 : Réduction de la fertilisation et retard de fauche des prairies	Nevoy	15,5 ha	19 350	1
HE6 : Absence de fertilisation des prairies	Bonny-sur-Loire	12,9 ha	18 175	2
HE7 : Réduction de la fertilisation des pâtures	Saint Pryvé Saint Mesmin Nevoy	38,3 ha	31 381	2
HE8 : Absence de fertilisation et retard de pâturage des prairies	Saint Pryvé Saint Mesmin Sully-sur-Loire	16,2 ha	22 479	2
GC2 : Reconversion d'une culture en prairie avec fauche tardive	Bou	35,6 ha	80 010	4







Contrats à venir

- Contrats Natura 2000:

- Mener à terme les projets en cours, faire aboutir les pistes évoquées
- Nouveaux projets à lancer
- Relancer les propriétaires privés (sur secteur prioritaire)

- MAET:

- Projet de 800 000 euros déposé, en attente CRAE
- 30 exploitants en contact, 435 ha
- Diagnostics écologiques au Printemps 2011





Ajouter des fiches actions dans un document d'objectifs

- DOCOB = Etat des lieux → Objectifs → fiches-actions
- Docob validés en 2005, 1ère mise à jour en janvier 2009

2ème mise à jour : décembre 2010

- Actualisation de fiches existantes : MAET, mesures forestières (APR du 12/08/2009)
- Nouvelles fiches : actions manquantes pour répondre à certains objectifs
- Texte de référence : circulaire ministérielle du 27 novembre 2007, complétée par celle du 30 juillet 2010



- Ajout des fiches dans le Docob
- ≠ Réalisation effective des actions sur le terrain
- = possibilité de réalisation selon conditions mentionnées

) sur la Vallée de la Loire dans le Loiret

Contenu des fiches-actions

- Quelques différences selon enjeux Oiseaux ou Habitats naturels (2 Docob)
- Oiseaux: 12 nouvelles fiches actions (22 au total)
- Habitats: 8 nouvelles fiches (23 au total)

Contenu d'une fiche-action

- Description générale
- Liste espèces ou habitats éligibles
- Conditions éligibilité Natura 2000
- Engagements rémunérés et engagements non rémunérés
- Indications sur les coûts, plafonds
- éventuels
- Points de contrôle
- Pistes pour l'évaluation de la mesure
- Acteurs concernés
- Sources de financements



- > Cas particulier des actions menées sur le DPF // concertation avec la DDT Pâle Loire
- > Cas de certaines actions : **financements collectifs** à étudier, avant d'envisager un contrat Natura 2000
- > Actions dans le **respect de la réglementation existante** (APPB, Loi sur l'equ)
- Respect des périodes d'intervention : 15 septembre au 15 février



Gestion par une fauche d'entretien des milieux ouverts [Po9]

Objectif:

Maintenir et/ou restaurer les pelouses et prairies naturelles

Priorité 1

Conditions d'éligibilité

• Agriculteurs non éligibles

• Principales actions éligibles

- Fauche manuelle ou mécanique
- Défeutrage
- Conditionnement
- Transport des matériaux évacués
- Frais de mise en décharge



Entretien mécanique et faucardage des formations végétales hygrophiles [P10]

Ajout dans le :
Docob Habitats
&
Docob Oiseaux

Objectifs

Restaurer la qualité des zones humides

Préserver les habitats d'espèces :

vasières, boires et roselières

Priorité 1

• Description :

Faucardage = Coupe des grands hélophytes à niveau de l'eau depuis le bord ou depuis une barge

- Attention aux plantes envahissantes!
- Principales actions éligibles
 - Faucardage manuel ou mécanique
 - Coupe des roseaux et autres hélophytes, coupe des ligneux et rejets les années suivantes
 - Eventuels aménagements temporaires pour accès
 - Transport des matériaux évacués







Restauration et entretien raisonné de boires et bras morts [P11]

Objectifs
: Restaurer la qualité des zones humides
Préserver les habitats d'espèces :
vasières, boires et roselières

Priorité 1

Conditions d'éligibilité

* Coût Restauration fonctionnement hydraulique $\leq 1/3$ du montant total

Principales actions éligibles

- Désenvasement, curage
- · Modelage des berges en pente douce
- Enlèvement raisonné des embâcles
- Ouverture raisonnée des milieux / Faucardage
- Transport des matériaux évacués





Expérimentation de lutte contre certains végétaux exotiques envahissants [P13 4F08]

Ajout dans le :
Docob Habitats
&
Docob Oiseaux

Objectifs

Restaurer la qualité des zones humides

Maintenir ou restaurer les espaces
ouverts de pelouses et de prairies

Priorité 2

Conditions d'éligibilité

- Atteinte à un habitat ou une espèce ET station de faible dimension
- Priorisation et pertinence jugée par la structure animatrice en concertation avec DDT, sur base diagnostic
- Conformité avec les préconisations du groupe de travail régional sur les espèces invasives et avec réglementation en vigueur



Engagements rémunérés

Broyage mécanique, arrachage ou coupes manuels, dévitalisation par annellation, enlèvement et transferts des produits de coupe, coupe des grands arbres et semenciers, etc

Restauration et Entretien de la ripisylve, de la végétation des berges et enlèvement raisonné des embâcles [P14 à 15]

Ajout dans le :
Docob Habitats
&
Docob Oiseaux

Limiter le développement des ligneux sur certaines berges et grèves sableuses Préserver la ripisylve et les îlots boisés le long du fleuve Priorité 1

• Précisions

- Concerne les milieux ouverts (en milieu forestier F02)
- Ripisylve :ensemble des formations boisées, buissonnantes et herbacées associées présentes sur les rives d'un cours d'eau

• Principales actions éligibles

- -Taille des arbres de la ripisylve, recépage éventuel, débroussaillage, fauche, gyrobroyage et faucardage, broyage au sol
- Enlèvement des embâcles
- Précautions particulières liées au milieu
- Reconstitution du peuplement de bord de cours d'eau



Dévégétalisation des grèves exondées sableuses [P12] Ajout dans le: Objectifs

Docob Oiseaux

: Favoriser la reproduction des oiseaux sur les grèves et îlots Priorité 1

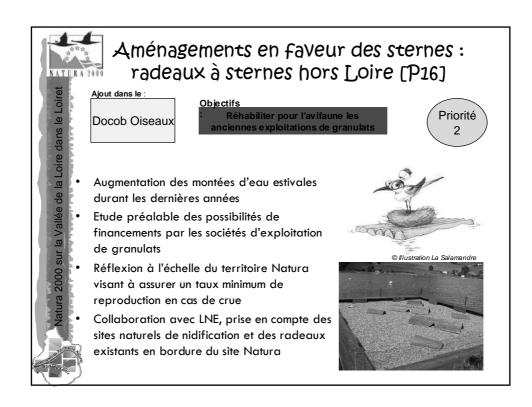
- Privilégier l'intervention de l'Etat sur le lit mineur
- Ouvre possibilité contrats sur certaines grèves hors programme Etat.
- Attention aux espèces envahissantes !

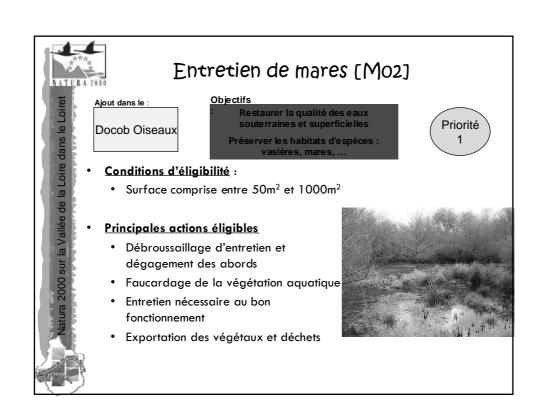
Principales actions éligibles

- Dévégétalisation : bucheronnage, dessouchage, etc
- · Enlévement grumes
- Scarification éventuelle (ne pas systématiser)









Panneaux Visant à informer les usagers pour limiter leur impact [Po8]

Ajout dans le :

Docob Oiseaux

Objectifs

Limiter le dérangement à proximité des sites de nidification Gérer la fréquentation

Priorité

Conditions d'éligibilité :

- Présence d'un habitat ou d'une espèce d'intérêt communautaire
- Doit accompagner au moins une autre action éligible à un contrat
- Destiné aux utilisateurs allant à l'encontre de la gestion souhaitée

Principales actions éligibles

- Conception des panneaux
- **Fabrication**
- Pose et dépose saisonnière
- Rebouchage des trous si dépose
- Entretien



Travaux de mise en défens et de fermeture ou d'aménagement des accès [P17]

Ajout dans le :

Docob Habitats Docob Oiseaux Objectifs

Limiter le dérangement à proximité des sites de nidification Gérer la fréquentation

Priorité

Conditions d'éligibilité :

- Maîtrise de la fréquentation ou de la pression de pâturage dans des secteurs très sensibles (habitats ou espèces fragiles)
 - Aménagements non éligibles dans le but d'ouvrir un site au public
 - Diagnostic préalable de la structure animatrice

Principales actions éligibles

Action temporaire ou permanente

- Conception des panneaux, Fabrication
- Pose et dépose saisonnière
- Rebouchage des trous si dépose
- Entretien